

PLAN DE COURS

POL-7012 : Éthique et administration publique

NRC 82392 | Automne 2017

Mode d'enseignement : Présentiel

Temps consacré : 3-0-6	Crédit(s) : 3
------------------------	---------------

Ce cours présente, dans une perspective nationale et internationale, les dispositifs qui encadrent l'éthique dans l'administration publique. Il prend comme point de départ les principaux problèmes et scandales qui rythment la vie politico-administrative contemporaine. Ces phénomènes érodent la confiance de la population envers les organisations administratives et le système politique en général. En s'attardant sur les solutions proposées pour remédier à ces événements, le cours permet à l'étudiant de comprendre le rôle et l'influence de quelques institutions majeures en la matière (commissaire à l'éthique, commissaire au lobbyisme, bureau du vérificateur général, etc.). Une attention particulière porte également sur le comportement attendu des agents publics qui font face à des dilemmes moraux (devoir de désobéissance, dénonciation d'un acte illégal, etc.). L'angle d'analyse privilégie l'approche institutionnelle fondée sur des applications concrètes.

Plage horaire

Cours en classe			
mercredi	18h30 à 21h20	DKN-1270	Du 5 sept. 2017 au 15 déc. 2017

Il se peut que l'horaire du cours ait été modifié depuis la dernière synchronisation avec Capsule. [Vérifier l'horaire dans Capsule](#)

Site de cours

<https://sitescours.monportail.ulaval.ca/ena/site/accueil?idSite=86957>

Coordonnées et disponibilités

Eric Montigny

DKN-4447

eric.montigny@pol.ulaval.ca

Disponibilités

le mercredi de 13h30 à 14h30

Soutien technique

CSTIP - Centre de services en TI et pédagogie

Pavillon Charles-De Koninck, local 0248

aide@cstip.ulaval.ca

418-656-2131 poste 5222

Lundi au vendredi
8h00 à 12h00 13h00 à 17h00

Il n'y aura pas de service de soir à partir du 21 août jusqu'au 4 septembre 2017

Sommaire

Description du cours	4
Objectifs	4
Approche pédagogique	4
Lectures associées aux modules	4
Contenu du cours	9
Contenu et activités	10
Évaluations et résultats	10
Liste des évaluations	10
Informations détaillées sur les évaluations sommatives	11
Participation aux séminaires	11
Activités de groupe	11
Examen de mi-session	11
Examen maison	12
Barème de conversion	12
Règlements et politiques institutionnels	12
Évaluation de la qualité du français	13
Étudiants ayant un handicap, un trouble d'apprentissage ou un trouble mental	13
Plagiat	13
Application de la politique sur l'usage du français à l'Université Laval	13
Évaluations et pondération	14
Matériel didactique	14
Spécifications technologiques	14
Bibliographie et annexes	15
Bibliographie	15

Description du cours

Objectifs

Ce cours présente, dans une perspective nationale et internationale, les dispositifs qui encadrent l'éthique dans l'administration publique. Il prend comme point de départ les principaux problèmes et scandales qui rythment la vie politico-administrative contemporaine. Ces phénomènes érodent la confiance de la population envers les organisations administratives et le système politique en général. En s'attardant sur les solutions proposées pour remédier à ces événements, le cours permet à l'étudiant de comprendre le rôle et l'influence de quelques institutions majeures en la matière (commissariat à l'éthique, bureau du vérificateur général, etc.). Une attention particulière porte également sur le comportement attendu des agents publics qui font face à des dilemmes moraux (devoir de désobéissance, dénonciation d'un acte illégal, etc.). L'angle d'analyse privilégie l'approche institutionnelle fondée sur des applications concrètes.

Plus spécifiquement, au terme de ce cours, l'étudiant ou l'étudiante sera en mesure:

- a) d'expliquer le fonctionnement, les principes directeurs et le cadre d'application des infrastructures d'éthique publique au Canada et au Québec, tout en étant en mesure de les comparer avec certaines infrastructures d'éthiques développées à l'étranger ;
- b) de discuter des fondements philosophiques, théoriques et historiques liés à l'éthique gouvernementale;
- c) d'identifier des enjeux pratiques résultants de l'importance accrue réservée à l'éthique dans la gestion publique.

Approche pédagogique

La méthode d'enseignement de ce séminaire prendra la forme à la fois d'exposés magistraux et de discussions sur les textes identifiés pour chacune des séances. Le professeur fera, un exposé introductif à la séance et interviendra, si nécessaire, pour clarifier les enjeux discutés et réorienter la discussion sur les lectures. Sur la base des différentes lectures obligatoires et complémentaires, la formule retenue favorisera donc les échanges et les interactions entre les étudiants et le professeur. Dans cet esprit, certains conférenciers pourront être appelés à apporter leur contribution durant la session. Des situations concrètes seront également analysées sous la forme d'études de cas ou de mises en situation individuelles ou collectives. Pour cela, les étudiants devront identifier les enjeux et dilemmes éthiques ainsi que les moyens de les surmonter. Ces exercices permettront de passer de la théorie à la pratique et d'approfondir le développement des habiletés.

Lectures associées aux modules

Le contenu des lectures obligatoires de chaque module est matière à évaluation. Les lectures optionnelles permettront, le cas échéant, à l'étudiant d'approfondir sa compréhension du contenu d'un module.

Lorsque non disponible sur le site Web-CT du cours, les lectures obligatoires associées à chaque module seront disponibles à la Réserve de Droit et de Science politique située au deuxième étage du Pavillon Jean-Charles-Bonenfant.

Module 1- Éthique publique : introduction et présentation des concepts

LECTURES OBLIGATOIRES

DE BLIC, Damien & Cyril LEMIEUX, « Le scandale comme épreuve. Éléments de sociologie pragmatique », *Politix*, 2005, vol.18, n°71, pp.9-38.

GARGAN, John J., « State Governing Challenges, for the new Century », dans John J. GARGAN (dir.), *Handbook of State Government Administration*, New York, Marcel Decker, 2000, pp.1-12.

BOISVERT, Yves, « Quand l'éthique regarde le politique », *Politique et sociétés*, 2001, vol.20, n°2-3, pp.181-201.

VAN WART, Montgomery, « The Sources of Ethical Decision Making for Individuals in the Public Sector », *Public Administration Review*, 1996, vol. 56, n°6, pp. 525-533.

LECTURES OPTIONNELLES

HEJKA-EKINS, April, « Teaching Ethics in Public Administration », *Public Administration Review*, vol.48, n°5, 1988, pp.885-891.

MENZEL, Donald C., « State of the Art of Empirical Research on Ethics and Integrity in Governance », dans George H. FREDERICKSON & Richard K. GHERE (eds.), *Ethics in Public Management*, Sharpe, Armonk-London, 2005, pp.16-46.

JOHNSON, David, *Thinking Government. Public Sector Management in Canada*, (Ch. 3 «Institutions of Governance: The Environment of Public Sector Management »), Peterborough, Broadview Press, 2006, pp. 133-185.

Module 2-

La poursuite de l'intérêt général. A quoi sert le service public ?

LECTURES OBLIGATOIRES

POULSEN, Birgitte, « The Question of Roles and Identities in Public Administration », *Scandinavian Political Studies*, vol.30, n°4, 2007, pp. 469-490.

HART, David K., « The virtuous Citizen, the Honorable Bureaucrat, and "Public" Administration », *Public Administration Review*, vol.44, special issue, 1984, pp.111-120.

STIVERS, Camilla, « The Listening Bureaucrat: Responsiveness in Public Administration », *Public Administration Review*, vol.54, n°4, 1994, pp.364-369.

FREDERICKSON, George H., « Can Public Officials Correctly Be Said to Have Obligations to Future Generation », *Public Administration Review*, 1994, vol.54, n°5, pp.457-464.

LECTURES OPTIONNELLES

ALEXANDER, Jennifer & Samuel A. RICHMOND, « Administrative Discretion. Can We Move Beyond Cider House Rules? », *The American Review of Public Administration*, vol.37, n°1, 2007, pp.51-64. GORMLEY, William T. Jr., « Moralists, Pragmatists, and Rogues: bureaucrats in Modern Mysteries », *Public Administration Review*, vol.61, n°2, 2001, pp.184-193.

GUTMANN, Amy & Dennis THOMPSON, *Democracy and Disagreement*, (Ch. 8 « The Obligations of Welfare »), Cambridge, Harvard University Press, 1996, pp. 273-306.

SCHUBERT, Glendon A. Jr., « The Public Interest in Administrative Decision-Making: Theorem, Theosophy, or Theory », *American Political Science Review*, vol.51, n°2, 1957, pp.346-368.

Module 3-

Enjeux éthiques de la nouvelle gestion publique

LECTURES OBLIGATOIRES

ARGYRIADES, Demetrios, « Bonne gouvernance, professionnalisme, éthique et responsabilité », *Revue internationale des sciences administratives*, vol.72, n°2, 2006, pp.159-176.

réserve

GENARD, Jean-Louis & Steve JACOB, « Une nouvelle donne pour l'éthique administrative », *Les politiques sociales*, vol.64, n°1-2, 2004, pp. 91-107. ***réserve***

JACOB, Steve et al., «La nouvelle gestion publique et l'accroissement des marges de manoeuvre: un terreau propice au développement de l'éthique?», *Administration publique du Canada*, Vol.54, no.2, 2011, pp.189-215.

PAARLBERG, Laurie E. & James L. PERRY, «Values Management: Aligning Employee Values and Organization Goals », *The American Review of Public Administration*, vol.37, n°4, 2007, pp. 387-408.

LECTURES OPTIONNELLES

BLAU, Peter M., « Orientation toward Clients in a Public Welfare Agency », *Administrative Science Quarterly*, vol.5, n°3, 1960, pp.341-361.

BARNHART, Tim, « Save the bureaucrats (while reinventing them) », *Public Personnel Management*, vol.26, n°1, 1997, pp.7-14. BORINS, Sanford, « Loose Canons and Rule Breakers, or Entrepreneurial Leaders? Some Evidence about Innovative Public Managers », *Public Administration Review*, 2000, vol.60, n°6, pp.498- 507.

COOPER, Terry L., « Big Questions in Administrative Ethics: A Need for Focused, Collaborative Effort », *Public Administration Review*, vol. 64, n°4, 2004, pp.395-407.

PIRON, Florence, « Les défis éthiques de la modernisation de l'administration publique », *Éthique publique, revue internationale d'éthique sociétale et gouvernementale*, vol.4, n°1, 2002, pp.31- 44. ***réserve***

RIGGS, Fred W., « Modernity and Bureaucracy », *Public Administration Review*, 1997, vol.57, n°4, pp.347-353.

ZANETTI, Lisa A. & Guy B. ADAMS, « In Service of the Leviathan: Democracy, Ethics and the Potential for Administrative Evil in the New Public Management », *Administrative Theory and Praxis*, 2000, vol.22, n°3, pp.534-554.

Module 4-

Au commencement était Weber / La violence légitime et la « délinquance » d'État

LECTURES OBLIGATOIRES

ADLER, Paul S. & Bryan BORYS, « Two Types of Bureaucracy: Enabling and Coercive », *Administrative Science Quarterly*, vol.41, n°1, 1996, pp.61-89.

COUTU, Michel & Guy ROCHER, La légitimité de l'État et du droit. Autour de Max Weber, Sainte- Foy, PUL, 2005, pp.23-46 (Catherine Colliot-Thélène) et pp.175-186 (Barbara Thériault).
réserve

OSOFSKY, Michael J., BANDURA, Alberet & Philip G. ZIMBARDO, « The Role of Moral Disengagement in the Execution Process », *Law and Human Behavior*, vol.29, n°4, 2005, pp.371-393.

BURKE, Frances, « Ethical Decision-Making: Global Concerns, Frameworks, and Approaches », *Public Personnel Management*, 1999, vol. 28, n°4, pp.529-540.

LECTURES OPTIONNELLES

APPLBAUM, Arthur I., « Professional Detachment: The Executioner of Paris », *Harvard Law Review*, vol.109, n°2, 1995, pp.458-486.

COUTU, Michel & Guy ROCHER, La légitimité de l'État et du droit. Autour de Max Weber, Sainte- Foy, PUL, 2005, pp.237-257 (Augustin Simard).

FORSYTHE, David P., « United States policy toward enemy detainees in the "war on terrorism" », *Human Rights Quarterly*, 2006, vol.28, n° 2, pp.465-491.

LINHARDT, Dominique & Cédric MOREAU DE BELLAING, « Légitime violence ? Enquêtes sur la réalité de l'État démocratique », *Revue française de science politique*, vol.55, n°2, 2005, pp.269-298.

PARKE, Roderick, « What Limits for Government Control? Civil Liberties and Anti-terror Measures after the Heathrow Bomb Plot », *The Political Quarterly*, 2007, vol.78, n°2, pp.272-281.

MILLER, Seumas, « Authority, Discretion and Accountability. The Case of Policing », dans Charles SAMPFORD & Noel PRESTON, *Public Sector Ethics. Finding and Implementing Values*, Leichhardt-London, Federation Press-Routledge, 1998, pp.37-52.

Module 5-

Le devoir de désobéissance - Hiérarchie et obéissance aux ordres : quelques enseignements de l'Histoire

LECTURES OBLIGATOIRES

ESCUDIÉ, Florian, « Le fonctionnaire et la machine bureaucratique. Contrôle biographique et construction des carrières dans l'appareil régional du SED », *Genèses*, n°53, 2003, pp.93-112.

RUSSELL, Nestar & Bob GREGORY, « Making the undoable doable - Milgram, the Holocaust, and modern government », *American Review of Public Administration*, 2005, vol.35, n°4, pp.327- 349.

BALFOUR, Danny L., « Historiography of the Holocaust - A cautionary tale for public administration », *American Review of Public Administration*, 1997, vol.27, n°2, pp.133-144.

GAROFALO, Charles & Dean GEURAS, « The Moral Agent, Moral Organization, and the Public Administrator », dans *Common Ground, Common Future. Moral Agency in Public Administration, Professions, and Citizenship*, Taylor & Francis, New York, 2006, pp. 1-16.
réserve

LECTURES OPTIONNELLES

BLAIVE, Muriel, « La police politique communiste en action : les Tchécoslovaques et la révolution hongroise de 1956 », Revue d'histoire moderne et contemporaine, vol.49, n°2, 2002, pp.176- 202.

HENDRICKSON, Cheryl L. & Wayne HARRISON, « Consistency VS Flexibility: The impact of Employee Voice in Rule-Based and Discretionary Decision Procedures », Employee Responsibilities and Rights Journal, vol.11, n°4, 1998, pp.279-295.

MINEAU, André, « L'idéologie des fonctionnaires du Troisième Reich dans les territoires occupés de l'Est », Vingtième siècle. Revue d'Histoire, n°93, 2007, pp.101-113.

Module 6- Gérer l'éthique dans les organisations publiques

LECTURES OBLIGATOIRES

ADAMS, Guy B., « Administrative Ethics and the Chimera of Professionalism: The Historical Context of Public Service Ethics », dans Terry L. Cooper (dir.), Handbook of Administrative Ethics, New York, Marcel Decker, 2001, pp.291-308.

HARVEY, James S. Jr., « Reinforcing Ethical Decision Making through Organizational Structure », Journal of Business Ethics, 2000, vol.28, pp.43-58.

SMITH, Robert W., « A Conceptual Model for Benchmarking Performance in Public Sector Ethics Programs: The Missing Link in Government Accountability? », International Journal of Public Administration, vol. 30, n°12-14, 2007, pp.1621-1640.

MENZEL, Donald C., « Ethics Induced Stress in the Local Government Workplace », Public Personnel Management, vol.22, n°4, 1993, pp. 523-536.

LECTURES OPTIONNELLES

BÉNARD, Véronique, « La souffrance éthique dans le travail des chargés de communication d'une administration », Travailler : Revue internationale de psychopathologie et de psychodynamique du travail, n°15, 2006, pp.155-170.

BOWMAN, James S., « Ethics in Government: A National Survey of Public Administrators », Public Administration Review, 1990, vol.50, n°3, pp.345-353.

GROSENICK, Leigh E. & Pamela GIBSON, « Governmental Ethics and Organizational Culture », dans Terry L. Cooper (dir.), Handbook of Administrative Ethics, New York, Marcel Decker, 2001, pp.243-262.

HOLMQUIST, Donna, « Ethics - how important is it in today's office? », Public Personnel Management, vol.22, n°4, 1993, pp.537-544.

MASSENGILL, Douglas, « Not with your husband (or wife) you don't! The legality of no spouse rules in the workplace », Public Personnel Management, vol.26, n°1, 1997, pp.61-76.

Module 7- Dispositifs et modalités de l'éthique au Canada et au Québec : généralités

LECTURES OBLIGATOIRES

PLANT, Jeremy F., « Codes of Ethics », dans Terry L. Cooper (dir.), Handbook of Administrative Ethics, New York, Marcel Decker, 2001, pp. 309-334.

ROY, Hugo & Yves BOISVERT, « L'éthique gouvernementale au Québec : une histoire fragile » dans Robert Bernier (éd.), L'État québécois au XXIe siècle, Sainte-Foy, Presses de l'Université du Québec, 2004, pp.459-489. ***réserve***

RONDEAU, Dany, « L'éthique publique : "auto" ou "hétéro" régulation? », dans Yves Boisvert (dir.), Qu'est-ce que l'éthique publique?, Montréal, Liber, 2005, pp.59-77. ***réserve***

KAPTEIN, Hendrik, « Against Professional Ethics », dans Charles SAMPFORD & Noël PRESTON (eds.), Public Sector Ethics. Finding and Implementing Values, Leichhardt- London, Federation Press-Routledge, 1998, pp.26-36. ***réserve***

LECTURE OPTIONNELLE

GIRARD, D., « Éthique et service public: où en sommes-nous? », Éthique publique, revue internationale d'éthique sociétale et gouvernementale, vol.4, n°1, 2002, pp.156-165. ***réserve***

Module 8- Dispositifs et modalités de l'éthique au Canada et au Québec : l'encadrement du lobbyisme

LECTURES OBLIGATOIRES

BOISVERT, Yves, « Éthique, lobbying et dispositifs de régulation des comportements : la perception des ministres québécois », *Éthique publique*, vol.9, n°1, 2007, pp.93-112. ***réserve***

BRUN, Henri & Guy TREMBLAY, « Le droit de savoir qui cherche à influencer le gouvernement : un droit fondamental », *Éthique publique*, vol.8, n°1, 2006, pp.123- 136. ***réserve***

HUDON, Raymond, « Aux frontières de diverses légitimités. L'encadrement de l'activité de lobbying », *Éthique publique*, vol.9, n°2, 2007, pp.105-117. ***réserve***.

THOMPSON, Dennis F., « Paradoxes of Government Ethics », *Public Administration Review*, vol.52, n°3, 1992, pp.254-259.

LECTURE OPTIONNELLE

CHARI, Raj, MURPHY Gary & John HOGAN, « Regulating Lobbyists: A Comparative Analysis of the United States, Canada, Germany and the European Union », *Political Quarterly*, vol.78, n°3, 2007, pp.422-438.

Module 9-

Dispositifs et modalités de l'éthique dans une perspective internationale

LECTURES OBLIGATOIRES

GILMAN, Stuart C. & Carole W. LEWIS, « Public Service Ethics: A Global Dialogue », *Public Administration Review*, vol.56, n°6, 1996, pp.517-524.

ROHR, John A., « Constitutionalism and Administrative Ethics », dans Terry L. Cooper (dir.), *Handbook of Administrative Ethics*, New York, Marcel Decker, 2001, pp.671-695.

SMITH, Robert W., « Enforcement or Ethical Capacity: Considering the Role of State Ethics Commissions at the Millennium », *Public Administration Review*, vol.63, n°3, 2003, pp.283- 295.

LECTURE COMPLÉMENTAIRE

STEWART, Debra W., SPRINTHALL, Norman & Jackie KEM, « Moral Reasoning in the Context of Reform: A Study of Russian Officials », *Public Administration Review*, vol.62, n°3, 2002, pp.282-297.

Module 10 -

Pluralisme et représentativité de l'administration publique

LECTURES OBLIGATOIRES

DURAND, Guy, « Le "pouvoir de déroger" et la Charte des droits et libertés », *Éthique publique, revue internationale d'éthique sociétale et gouvernementale*, vol.7, n°1, 2005, pp.117-131.

réserve

CHALOM, Maurice, « Descente chez les bleus : une expérience professionnelle au sein de la police montréalaise », *Revue française d'administration publique*, n°118, 2006, pp.281-290.

RICE, Mitchell F., « A post-modern cultural competency framework for public administration and public service delivery », *International Journal of Public Sector Management*, vol. 20, n°7, 2007, pp. 622-637.

MEIER, Kenneth J. & Daniel P. HAWES, « Le lien entre représentativité passive et active de l'administration », *Revue française d'administration publique*, n°118, 2006, pp.265-279.

LECTURES OPTIONNELLES

APPLBAUM, Arthur I., « Democratic Legitimacy and Official Discretion », *Philosophy and Public*, 1992, vol.21, n°3, pp.240-274.

ROSENBLOOM, David H. & Julie DOLAN, « La bureaucratie représentative », *Revue française d'administration publique*, n°118, 2006, pp. 250-263.

GAGNON, Alain-G. & Luc TURGEON, « La bureaucratie représentative au sein des États multinationaux », *Revue française d'administration publique*, n°118, 2006, pp.291-306.

GUTMANN, Amy & Dennis THOMPSON, *Democracy and Disagreement*, (Ch. 9 « The Ambiguity of Fair Opportunity »), Cambridge, Harvard University Press, 1996, pp. 307-345.

JOHNSON, David, *Thinking Government. Public Sector Management in Canada*, (Ch. 9 « The Representative and Equitable Public Service »), Peterborough, Broadview Press, 2006, pp. 483- 524.

MENGISTU, Berhanu & Elizabeth VOGEL, « Bureaucratic Neutrality among Competing Bureaucratic Values in an Ethnic Federalism: The Case of Ethiopia », *Public Administration Review*, vol.66, n°2, 2006, pp.205-216.

Module 11-

La protection des fonctionnaires divulgateurs et l'administration transparente

LECTURES OBLIGATOIRES

LIEBES, T. & S. BLUM-KULKA, « It takes two to blow the whistle - Do journalists control the outbreak of scandal? », *American behavioral scientist*, vol.47, n°9, 2004, pp.1153-1170.

PASQUIER, Martial & Jean-Patrick VILLENEUVE, « Les entraves à la transparence documentaire. Établissement d'une typologie et analyse des comportements organisationnels conduisant à empêcher ou à restreindre l'accès à l'information », *Revue internationale des sciences administratives*, vol.73, n°1, 2007, pp.163-179. ***réserve***

THOMAS, P.G., « Debating a whistle-blower protection act for employees of the Government of Canada », *Administration publique du Canada*, vol.48, n°2, 2005, pp.147-184.

MENZEL, Donald C., « The Morally Mute Manager: Fact or Fiction? », *Public Personnel Management*, vol.28, n°4, 1999, pp.515-527.

LECTURES OPTIONNELLES

JOS, Philipp H., THOMPCKINS, Mark E. & Steven W. HAYS, « In praise of Difficult People: A Portrait of the Committed Whistleblower », *Public Administration Review*, vol.49, n°6, 1989, pp.552-561.

ROBERTS, Alasdair S., « Less Government, More Secrecy: Reinvention and the Weakening of Freedom of Information Law », *Public Administration Review*, vol.60, n°4, 2000, pp.308-320.

Contenu du cours

Le contenu de ce séminaire est divisé en trois thèmes, le premier à un caractère introductif, le deuxième porte sur les infrastructures éthiques comparées et le troisième sur des enjeux d'éthique appliquée. L'organisation du contenu du cours est illustrée au tableau suivant.

Thèmes	Modules	Semaines
Fondements théoriques, philosophiques et historiques de l'éthique gouvernementale	Module 1 - Éthique publique : introduction et présentation	Semaine 1 (6 septembre)
	Module 2 - La poursuite de l'intérêt général. A quoi sert le service public ?	Semaine 2 (13 septembre)
	Module 3 - Enjeux éthiques de la nouvelle gestion publique	Semaine 3 (20 septembre)
	Module 4 - Au commencement était Weber / La violence légitime et la « délinquance d'État »	Semaine 4 (27 septembre)
	Module 5 - Le devoir de désobéissance - Hiérarchie et obéissance aux ordres : quelques enseignements de l'Histoire	Semaine 5 (4 octobre)
	Un spécialiste, portrait d'un criminel moderne - Le procès d'Adolf Eichmann	Semaine 6 (11 octobre)
Les infrastructures et les dispositifs éthiques	Module 6 - Gérer l'éthique dans les organisations publiques	Semaine 7 (18 octobre)
	Examen de mi-session	Semaine 8 (25 octobre)
	Semaine de lecture	Semaine 9 (1 novembre)
	Module 7 -	Semaine 10

	Dispositifs et modalités de l'éthique au Canada et au Québec : généralités	(8 novembre)
	Module 8 - Dispositifs et modalités de l'éthique au Canada et au Québec : l'encadrement du lobbyisme	Semaine 11 (15 novembre)
	Module 9 - Dispositifs et modalités de l'éthique dans une perspective internationale	Semaine 12 (22 novembre)
Les enjeux du moment	Module 10 – Pluralisme et représentativité de l'administration publique	Semaine 13 (29 novembre)
	Module 11 - La protection des fonctionnaires divulgateurs et l'administration transparente	Semaine 14 (6 décembre)
	Remise de l'examen maison	Semaine 15 (13 décembre)

Contenu et activités

Le tableau ci-dessous présente les semaines d'activités prévues dans le cadre du cours.

Titre	Date
Module 1	
Module 2	
Module 3	
Module 4	
Module 5	
Module 6	
Module 7	
Module 8	
Module 9	
Module 10	
Module 11	

Note : Veuillez vous référer à la section *Contenu et activités* de votre site de cours pour de plus amples détails.


Évaluations et résultats

Liste des évaluations

Sommatives			
Titre	Date	Mode de travail	Pondération
Participation aux séminaires	À déterminer	Individuel	20 %

Activités de groupe	À déterminer	En équipe	25 %
Examen de mi-session	Le 25 oct. 2017 de 18h30 à 21h15	Individuel	25 %
Examen maison	Dû le 13 déc. 2017 à 21h30	Individuel	30 %

Pour l'activité de groupe, en plus de la qualité de la langue et de la présentation (10%), les critères d'évaluation seront le niveau de clarté dans la présentation (30%), la pertinence ainsi que la compréhension des concepts (30%) et la logique et la profondeur de l'argumentation (30%).

Pour répondre aux exigences de présentation du Département de science politique, il est fortement recommandé de consulter le Guide de présentation des travaux au : <http://www.pol.ulaval.ca/site/documents/guidetravaux2005.pdf> 

Informations détaillées sur les évaluations sommatives

Participation aux séminaires

Date de remise : À déterminer

Mode de travail : Individuel

Pondération : 20 %

Directives de l'évaluation :

La qualité de la participation aux séminaires (20%). Les étudiants seront appelés à discuter l'ensemble des lectures obligatoires et complémentaires. La présence en classe est une condition nécessaire mais pas suffisante pour la réussite de cette activité. Les critères d'évaluation seront : le degré de participation active aux débats, le niveau de préparation de l'étudiant, la précision et la pertinence de ces interventions en relation avec les lectures.

Activités de groupe

Date de remise : À déterminer

Mode de travail : En équipe

Pondération : 25 %

Directives de l'évaluation :

Lors de la première séance, les étudiants seront répartis en groupes pour la durée de la session. Chaque semaine, un groupe sera responsable de l'animation de la discussion sur les lectures obligatoires de la séance. Le groupe devra donc identifier les arguments centraux des auteurs et favoriser la présentation des principaux enjeux des textes obligatoires. Il ne s'agit pas de faire un résumé des textes mais d'amener l'ensemble des participants à discuter les points centraux de chaque texte. Une synthèse des principaux thèmes à aborder (3000 mots) devra être remise au professeur en début de séance. Les retards seront pénalisés (5% par jour).

Examen de mi-session

Date et lieu : Le 25 oct. 2017 de 18h30 à 21h15 , En classe

Mode de travail : Individuel

Pondération : 25 %

Remise de l'évaluation : Examen en classe

Directives de l'évaluation :

L'examen de mi-session (25%) aura lieu le 25 octobre en classe. Il portera sur l'ensemble des lectures obligatoires et de la matière présentée. Vous disposez d'un maximum de 2h45 pour compléter votre examen. L'examen se fera à livres ouverts.

Examen maison

Date de remise : 13 déc. 2017 à 21h30

Mode de travail : Individuel

Pondération : 30 %

Remise de l'évaluation : [Boîte de dépôt](#)

Directives de l'évaluation :

La semaine précédant la date de remise, nous recevrez une question en lien avec l'ensemble de la matière du cours. Vous devrez y répondre en utilisant un maximum de 2500 mots, incluant la bibliographie. Dans votre réponse, vous devrez vous appuyer adéquatement sur des éléments de littérature, notamment celle vue en classe. Les retards seront pénalisés (5% par jour). Votre réponse sera corrigée en fonction des critères suivants:

1. la qualité de français et de la présentation (10%)
2. la pertinence des sources citées et la qualité de la bibliographie (30%)
3. la compréhension des concepts (30%)
4. la logique et la rigueur de l'argumentation (30%)

Barème de conversion

Cote	% minimum	% maximum
A+	90	100
A	85	89,99
A-	80	84,99
B+	76	79,99
B	73	75,99
B-	70	72,99

Cote	% minimum	% maximum
C+	65	69,99
C	60	64,99
E	0	59,99

Règlements et politiques institutionnels

Règlement disciplinaire

Infractions relatives au bon ordre

Tout étudiant a une obligation de bon comportement dans un lieu universitaire ou à l'occasion d'une activité universitaire.

Infractions relatives aux études

Dans le but de préserver la crédibilité des attestations ou des diplômes délivrés et afin de s'assurer que les relevés de notes et les diplômes témoignent de la compétence et de la formation réelle des étudiants, il est interdit d'avoir des comportements répréhensibles associés au plagiat.

Pour en connaître davantage sur le plagiat et ses formes, vous pouvez consulter le site du [Bureau des droits étudiants](#), la capsule d'information [Citer ses sources et éviter le plagiat](#) et le site de la [Bibliothèque](#) pour savoir comment citer vos sources.

Tout étudiant qui commet une infraction au *Règlement disciplinaire à l'intention des étudiants de l'Université Laval* dans le cadre du présent cours, est passible des sanctions qui sont prévues dans ce règlement.

Consultez le règlement à l'adresse suivante : <http://ulaval.ca/reglement-disciplinaire>

Harcèlement et violence à caractère sexuel

La Faculté des sciences sociales condamne toute manifestation de harcèlement psychologique, de harcèlement sexuel et de toute autre forme de violence à caractère sexuel. Dans le cadre des activités universitaires sous sa responsabilité, elle s'engage à prendre tous les moyens à sa disposition pour prévenir les conduites (comportements, paroles, actes ou gestes) qui portent atteinte à la dignité ou à l'intégrité psychologique ou physique, les faire cesser et sanctionner.

Consultez le règlement à l'adresse suivante : <http://ulaval.ca/reglement-prevention-harcelement>

Visitez le site du Centre de prévention et d'intervention en matière de harcèlement : <https://www2.ulaval.ca/services-ul/harcelement.html>

Politique et directives relatives à l'utilisation de l'œuvre d'autrui aux fins des activités d'enseignement, d'apprentissage, de recherche et d'étude privée à l'Université Laval

L'Université s'est dotée d'une politique institutionnelle sur le droit d'auteur le 1er juin 2014. Les enseignants doivent effectuer par eux-mêmes une saine gestion de l'utilisation de l'œuvre d'autrui, et ce, en conformité avec la *Loi sur le droit d'auteur*.

La Politique a pour objet d'énoncer l'importance que l'Université accorde à la protection des droits des auteurs, d'établir les choix prioritaires qui doivent être faits par le Personnel enseignant relativement à l'utilisation de l'Œuvre d'autrui aux fins des activités d'enseignement, d'apprentissage, de recherche et d'étude privée et de définir un concept administratif de l'utilisation équitable de l'Œuvre d'autrui à ces fins.

Consultez la politique à l'adresse suivante : http://www.bibl.ulaval.ca/fichiers_site/bda/politique-oeuvre-autrui-ca-2014-85.pdf

Évaluation de la qualité du français

Les étudiants devront veiller à la qualité du français dans leurs travaux. Une pénalité de 10% sera appliquée lorsqu'une copie présentera un nombre anormalement élevé de fautes, c'est-à-dire plus de 3 fautes pour 10 lignes.

Étudiants ayant un handicap, un trouble d'apprentissage ou un trouble mental

Les étudiants qui ont une **Lettre d'attestation d'accommodations scolaires** obtenue auprès d'un conseiller du **secteur Accueil et soutien aux étudiants en situation de handicap (ACSESH)** doivent rencontrer leur professeur au **début de la session** afin que des mesures d'accommodement en classe ou lors des évaluations puissent être mises en place.

Ceux qui ont une déficience fonctionnelle ou un handicap, mais qui n'ont pas cette lettre doivent contacter le **secteur ACSESH** au (418) 656-2880, le plus tôt possible.

Le secteur ACSESH vous recommande fortement de vous prévaloir des services auxquels vous avez droit afin de pouvoir réussir vos études, sans discrimination ni privilège. Vous trouverez plus de détails sur ces services à l'adresse suivante: www.aide.ulaval.ca/situation-de-handicap/presentation/

Pour plus d'informations sur les évaluations, consultez la *Procédure de mise en application des accommodations ayant trait à la passation des examens pour les étudiants ayant une déficience fonctionnelle*:

https://www.sgc.ulaval.ca/files/content/sites/aide/files/files/integration/depliant_acc_scolaire_dec2012.pdf

Plagiat

Tout étudiant est tenu de respecter les règles relatives à la protection du droit d'auteur. Constitue notamment du plagiat le fait de:

- i. copier textuellement un ou plusieurs passages provenant d'un ouvrage sous format papier ou électronique sans mettre ces passages entre guillemets et sans en mentionner la source;
- ii. résumer l'idée originale d'un auteur en l'exprimant dans ses propres mots (paraphraser) sans en mentionner la source;
- iii. traduire partiellement ou totalement un texte sans en mentionner la provenance;
- iv. remettre un travail copié d'un autre étudiant (avec ou sans l'accord de cet autre étudiant);
- v. remettre un travail téléchargé d'un site d'achat ou d'échange de travaux scolaires.

(Source: COMMISSION DE L'ÉTHIQUE DE LA SCIENCE ET DE LA TECHNOLOGIE, *La tricherie dans les évaluations et les travaux à l'université: l'éthique à la rescousse* (rédaction: Denis Boucher), Québec, 15 mai 2009)

Application de la politique sur l'usage du français à l'Université Laval

La Faculté des sciences sociales se réfère aux dispositions relatives à l'application de la politique sur l'usage du français à l'Université Laval inscrites dans son Règlement des études.

Mesures d'évaluation de la qualité du français

L'Université Laval reconnaît l'importance et le rôle de quatre principales habiletés langagières dans la formation qu'elle dispense : la compréhension de l'oral, la compréhension de l'écrit, la production orale et la production écrite.

Elle considère également que la maîtrise de ces habiletés est mesurable et veille à ce que les diverses mesures d'évaluation soient adaptées à chacun des trois cycles d'études et contribuent à l'atteinte des objectifs de formation qu'elle s'est fixés.

Mesures de soutien

Lorsque les enseignants et les chercheurs observent des difficultés chez les étudiants, ils leur offrent le soutien approprié :

- A) En cas de difficultés relatives à l'application des conventions scientifiques, ils prodiguent les conseils adéquats;
- B) En cas de problèmes liés à l'expression claire et cohérente des idées, ils orientent l'étudiant, en concertation avec sa direction de programme, vers des cours centrés sur l'expression écrite de la pensée;
- C) En cas de difficultés liées à la maîtrise du code linguistique du français, ils réfèrent l'étudiant à sa direction de programme, qui lui indiquera les ressources mises à sa disposition (cours, ateliers, centres d'aide, etc.).

Parmi les mesures de soutien offertes aux étudiants, la Faculté des sciences sociales invite les étudiants et les enseignants à consulter le répertoire des ressources pour améliorer la qualité de la langue dans les cours de sciences humaines. Ce répertoire se trouve dans le portail du Réseau Fernand Dumont à l'adresse suivante : <http://www.rfd.fse.ulaval.ca/>. Le **Réseau Fernand-Dumont** regroupe des professeurs et chargés de cours de sciences humaines qui cherchent à améliorer les compétences langagières de leurs étudiants dans les différentes tâches de lecture et d'écriture propres à leur discipline.

Évaluations et pondération

Afin de mesurer le niveau d'acquisition des connaissances, ce séminaire prévoit quatre formes d'évaluation, soit : la participation aux activités de groupe et l'animation des séances, la qualité de la participation et des interventions dans le cours, l'examen de mi-session et la rédaction du travail de session.

Matériel didactique

Spécifications technologiques

Afin d'accéder sans difficulté au contenu de votre cours sur monPortail, vous devez vous référer aux informations ci-dessous.

Liste des navigateurs supportés :

- [Google Chrome](#)
- [Mozilla Firefox](#)
- Safari
- Internet Explorer 11 et plus
- [Opera](#)

Appareils mobiles

Il est important de préciser que l'utilisation des périphériques mobiles n'est pas officiellement supportée pour les sites de cours. La consultation des contenus est fonctionnelle pour la plupart des appareils sous Android et iOS, mais il existe certaines limites :

- les appareils mobiles sous Windows RT, BlackBerry et les iPhone 4 et 4S ne sont pas supportés;
- le contenu Flash n'est pas supporté, ce qui empêche la consultation des blocs de contenu audio-vidéo, de contenu Flash et de certaines présentations multimédias;
- la fonctionnalité de glisser-déposer n'est pas supportée, ce qui empêche la réalisation de certains questionnaires.

TeamViewer est l'application utilisée par le CSTIP pour faire du soutien à distance. En exécutant cette application, vous permettez à un agent de soutien informatique de se connecter à votre poste pour vous aider. Pour télécharger l'application, [rendez-vous à cette page](#).

Bibliographie et annexes

Bibliographie

ADAMS, Guy B., « Administrative Ethics and the Chimera of Professionalism: The Historical Context of Public Service Ethics », dans Terry L. Cooper (dir.), *Handbook of Administrative Ethics*, New York, Marcel Decker, 2001, pp.291-308.

ADAMS, Guy B. & Danny L. BALFOUR, « Ethics and Administrative Evil: Prospects and Problems », dans H. George Frederickson & Richard K. Ghere (dir.), *Ethics in public management*, Armonk, N.Y., M.E. Sharpe, 2005.

ADAMS, Guy B. & Danny L. BALFOUR, « The Mask of Administrative Evil: Remembering the Past, Forgetting the Present », dans John K. Roth & Elizabeth Maxwell (dir.), *Remembering for the Future: The Holocaust in an Age of Genocides*, London, Palgrave-Macmillan, 2001.

ADAMS, Guy B. & Danny L. BALFOUR, *Unmasking Administrative Evil*, London, Sage, 1998.

ADLER, Paul S. & Bryan BORYS, « Two Types of Bureaucracy: Enabling and Coercive », *Administrative Science Quarterly*, vol.41, n°1, 1996, pp.61-89.

ALEXANDER, Jennifer & Samuel A. RICHMOND, « Administrative Discretion. Can We Move Beyond Cider House Rules? », *The American Review of Public Administration*, vol.37, n°1, 2007, pp.51-64.

APPLBAUM, Arthur I., « Democratic Legitimacy and Official Discretion », *Philosophy and Public Affairs*, vol.21, n°3, pp.240-274.

APPLBAUM, Arthur I., « Professional Detachment: The Executioner of Paris », *Harvard Law Review*, vol.109, n°2, 1995, pp.458-486.

ARGYRIADES, Demetrios, « Bonne gouvernance, professionnalisme, éthique et responsabilité », *Revue internationale des sciences administratives*, vol.72, n°2, 2006, pp.159-176.

BALFOUR, Danny L., « Historiography of the Holocaust - A cautionary tale for public administration », *American Review of Public Administration*, 1997, vol.27, n°2, pp.133-144.

BARNHART, Tim, « Save the bureaucrats (while reinventing them) », *Public Personnel Management*, vol.26, n°1, 1997, pp.7-14.

BAUMAN, Zygmunt, *Modernité et holocauste*, Paris, La Fabrique, 2002. BEC, Jacques, « Le devoir de la divulgation : une éthique de loyauté », *Télescope, l'observatoire de l'administration publique, ENAP, QUÉBEC*, vol.9, n°1, 2002, pp.27-31.

BÉNARD, Véronique, « La souffrance éthique dans le travail des chargés de communication d'une administration », *Travailler : Revue internationale de psychopathologie et de psychodynamique du travail*, n°15, 2006, pp.155-170.

BERNIER, A.-G., & F. POULIOT (dir.), *Éthique et conflits d'intérêts*, Montréal, Éditions: Liber, 2000.

BERNIER, P., « La modernisation des pratiques de gestion de l'éthique dans l'administration publique », *Télescope, l'observatoire de l'administration publique, ENAP, QUÉBEC*, vol.9, n°1, 2002, p.14-20.


BLAIVE, Muriel, « La police politique communiste en action : les Tchécoslovaques et la révolution hongroise de 1956 », *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, vol.49, n°2, 2002, pp.176-202.

BLANCHETTE, Rodrigue & al., *L'éthique : une nouvelle règle administrative ?*, Montréal, Fides, .


BLAU, Peter M., « Orientation toward Clients in a Public Welfare Agency », *Administrative Science Quarterly*, vol.5, n°3, 1960, pp.341-361.

BOISVERT, Yves, « Éthique, lobbyisme et dispositifs de régulation des comportements : la perception des ministres québécois », *Éthique publique*, vol.9, n°1, 2007, pp.93-112.

BOISVERT, Yves, « Éthique et politique: un nouvel enjeu pour la gouvernance contemporaine », *Télescope, l'observatoire de l'administration publique, ENAP, QUÉBEC*, vol.9, n°1, 2002, pp.1-6.

- BOISVERT**, Yves (supervision) et Magalie JUTRAS (rédaction), *Petit lexique des valeurs de la fonction publique fédérale canadienne*, Montréal, Laboratoire d'éthique publique, Institut national de la recherche scientifique, urbanisation, culture et société, 2001.
http://www.hрма-agrh.gc.ca/veo-bve/petitlexique_f.asp 
- BOISVERT**, Yves, « Quand l'éthique regarde le politique », *Politique et sociétés*, 2001, vol.20, n°2-3, pp.181-201.
- BOISVERT**, Yves & al., *Raisonnement éthique dans un contexte de marge de manoeuvre accrue: étude de cas*, Centre d'expertise en gestion des ressources humaines, [Secrétariat du Conseil du trésor], 2003.
- BOISVERT**, Yves, « L'imaginaire éthique des répondants du réseau gouvernemental québécois en matière d'éthique », *Administration publique du Canada / Canadian Public Administration*, vol.47, n°4, pp.475-496.
- BOISVERT**, Yves & al., *Petit manuel d'éthique appliqué à la gestion publique*, Montréal, Liber, 2003.
- BOISVERT**, Yves (dir.), *Guide d'éthique organisationnelle*, Québec, Secrétariat du Conseil du trésor, Gouvernement du Québec, 2004.
- BORINS**, Sandford, « Loose Canons and Rule Breakers, or Entrepreneurial Leaders? Some Evidence about Innovative Public Managers », *Public Administration Review*, vol.60, n°6, 2000, pp.498- 507.
- BOWMAN**, James S., « Ethics in Government: A National Survey of Public Administrators », *Public Administration Review*, vol.50, n°3, 1990, pp.345-353.
- BRETON**, Guy, « Le Vérificateur général du Québec : la conscience de l'administration publique », dans Michel Dion (dir.), *L'éthique gouvernementale*, Saint-Laurent, Fides, 1997, pp.199-220.
- BRUCE**, W., *Classics Of Administrative Ethics*, Boulder (Colorado), Éditions: Westview Press. 2001.
- BRUN**, Henri & Guy TREMBLAY, « Le droit de savoir qui cherche à influencer le gouvernement : un droit fondamental », *Éthique publique*, vol.8, n°1, pp.123-136.
- BURKE**, Frances, « Ethical Decision-Making: Global Concerns, Frameworks, and Approaches », *Public Personnel Management*, 1999, vol. 28, n°4, pp.529-540.
- CARÉ**, Claude, « Morale, éthique, déontologie », *Administration et éducation*, n°76, 1997, pp.39-46.
- CHALOM**, Maurice, « Descente chez les bleus : une expérience professionnelle au sein de la police montréalaise », *Revue française d'administration publique*, n°118, 2006, pp.281-290.
- CHANDLER**, Ralph C., « Deontological Dimensions of Administrative Ethics, Revisited », *Public Personnel Management*, vol.28, n°4, 1999, pp. 505-514.
- CHARI**, Raj, MURPHY Gary & John HOGAN, « Regulating Lobbyists: A Comparative Analysis of the United States, Canada, Germany and the European Union », *Political Quarterly*, vol.78, n°3, 2007, pp.422-438.
- COMEAU**, Paul-André, « L'éthique au coeur du nouveau cadre de gestion », *Télescope, l'observatoire de l'administration publique*, ENAP, QUÉBEC, vol.9, n°1, 2002, pp.21-26.
- COOPER**, Terry L., « Big Questions in Administrative Ethics: A Need for Focused, Collaborative Effort », *Public Administration Review*, vol. 64, n°4, 2004, pp.395-407.
- COOPER**, T.-L & D. YODER, « Public Management Ethics in a Transnational World », *Public Integrity*, vol.4, n°4, 2002, pp.333-352.
- COUTU**, Michel & Guy ROCHER, *La légitimité de l'État et du droit. Autour de Max Weber*, Sainte- Foy, PUL, 2005.
- D'AMOURS**, Alban, « Culture des organisations et prévention des conflits d'intérêts », dans A.G. Bernier & F. Pouliot (dir.), *Éthique et conflits d'intérêts*, Cap-Saint-Ignace, Liber, 2000, pp.79- 86. « Débat : La leçon Gomery », *Éthique publique*, 2006, vol.8, n°1, pp.149-183.
- DE BLIC**, Damien & Cyril LEMIEUX, « Le scandale comme épreuve. Éléments de sociologie pragmatique », *Politix*, 2005, vol.18, n°71, pp.9-38.
- DENHARDT**, Kathryn G. & Stuart C. GILMAN, « In Search for Virtue: Why Ethics Policies Spawn Unintended Consequences? », dans H. George Frederickson & Richard K. Ghere (eds.), *Ethics in Public Management*, Armonk, 2005, pp.259-273.
- DOIG**, A., « Half-Full or Half-empty? The Past, Present and Future of British Public Sector Ethics », *Public Money and Management*, 2006, pp. 15-22.

- DRAÏ**, Raphaël, Grands problèmes politiques contemporains : les nouvelles échelles de la responsabilité politique, Aix-en-Provence, Presses universitaires d'Aix-Marseille, 2001.
- DREWRY**, Gavin, « La complémentarité entre la vérification et le contrôle judiciaire : le scandale “Home for Votes” au Royaume-Uni », *Revue internationale des sciences administratives*, vol.71, n°3, pp.397-412.
- DUBNICK**, Melvin J. & Jonathan B. JUSTICE, « Accountability and the Evil of administrative Ethics », *Administration & Society*, 2006, vol.38, n°2, pp.236-267.
- DUHAMEL**, A. & N. MOUELHI, Éthique: histoire, politique, application, Boucherville (Québec), Éditions: Gaétan Morin Éditeur, 2001.
- DURAND**, Guy, « Le “pouvoir de déroger” et la Charte des droits et libertés », *Éthique publique, revue internationale d'éthique sociétale et gouvernementale*, vol.7, n°1, 2005, pp.117-131.
- ESCUDIÉ**, Florian, « Le fonctionnaire et la machine bureaucratique. Contrôle biographique et construction des carrières dans l'appareil régional du SED », *Genèses*, n°53, 2003, pp.93-112.
- EWALD**, François, « L'expérience de la responsabilité », dans Thomas L Ferenczi (dir.), *De quoi sommes-nous responsables ?*, Paris, Le Monde Éditions, 1997, pp.11-37.
- FARAZMAND**, Ali, « Éthique administrative et compétence professionnelle: Imputabilité et compétence dans le cadre de la mondialisation », *Revue internationale de science administrative*, vol.68, n°1, 2002, pp.139-159.
- FORSYTHE**, DP, « United States policy toward enemy detainees in the “war on terrorism” », *Human Right Quarterly*, 2006, vol.28, n°2, pp. 465-491.
- FREDERICKSON**, George H., « Can Public Officials Correctly Be Said to Have Obligations to Future Generation », *Public Administration Review*, vol.54, n°5, 1994, pp.457-464.
- GAGNON**, Alain-G. & Luc TURGEON, « La bureaucratie représentative au sein des États multinationaux », *Revue française d'administration publique*, n°118, 2006, pp.291-306.
- GARGAN**, John J., « State Governing Challenges, for the new Century », dans John J. GARGAN (dir.), *Handbook of State Government Administration*, New York, Marcel Decker, 2000, pp.1-12.
- GAROFALO**, Charles & Dean GEURAS, « The Moral Agent, Moral Organization, and the Public Administrator », dans *Common Ground, Common Future. Moral Agency in Public Administration, Professions, and Citizenship*, Taylor & Francis, New York, 2006, pp. 1-15.
- GAROFALO**, Charles & Dean GEURAS, *Ethics in the Public Service: the Moral Mind at Work*, Washington, Éditions: Georgetown University Press, 1999.
- GENARD**, Jean-Louis & Steve JACOB, « Une nouvelle donne pour l'éthique administrative », *Les politiques sociales*, vol.64, n°1-2, 2004, pp. 91-107.
- GEORGAKAKIS**, Didier, « La démission de la Commission européenne: scandale et tournant institutionnel (octobre 1998-mars 1999) », *Cultures et conflits*, 2000, n°38-39, pp.39-71.
- GILMAN**, Stuart C. & Carole W. LEWIS, « Public Service Ethics: A Global Dialogue », *Public Administration Review*, vol.56, n°6, 1996, pp.517-524.
- GIRARD**, D., « Éthique et service public: où en sommes-nous? », *Éthique publique*, vol.4, n°1, 2002, pp.156-165.
- GIROUX**, Pierre, « De quelques aspects juridiques des conflits d'intérêts », dans A.G. Bernier & F. Pouliot (dir.), *Éthique et conflits d'intérêts*, Cap-Saint-Ignace, Liber, 2000, pp.121-130.
- GORMLEY**, William T. Jr., « Moralists, Pragmatists, and Rogues: Bureaucrats in Modern Mysteries », *Public Administration Review*, vol.61, n° 2, 2001, pp.184-193. 19
- GOVERNEMENT DU CANADA – BUREAU DES VALEURS ET DE L'ÉTHIQUE**, « Bâtir sur de solides assises: Le dialogue continue: volume II: autre étude de cas sur les valeurs et l'éthique dans la fonction publique », Ottawa, Éditions: Centre canadien de gestion, 2001.
- GREENE**, Ian & David SHURAMAN, « Commission of Inquiry into the Sponsorship Program and Advertising Activities, Phase I Report and Phase II Report », *Administration publique du Canada / Canadian Public Administration*, vol.49, n°2, 2006, pp.220-232.
- GROSENICK**, Leigh E. & Pamela GIBSON, « Governmental Ethics and Organizational Culture », dans Terry L. Cooper (dir.), *Handbook of Administrative Ethics*, New York, Marcel Decker, 2001, pp.243-262.

- GUTMANN**, Amy & Dennis THOMPSON, *Democracy and Disagreement*, (Ch. 8 « The Obligations of Welfare »), Cambridge, Harvard University Press, 1996, pp. 273-306.
- HART**, David K., « The virtuous Citizen, the Honorable Bureaucrat, and “Public” Administration », *Public Administration Review*, vol.44, special issue, 1984, pp.111-120.
- HARVEY**, James S. Jr., « Reinforcing Ethical Decision Making Through Organizational Structure », *Journal of Business Ethics*, vol.28, pp.43-58.
- HEJKA-EKINS**, April, « Teaching Ethics in Public Administration », *Public Administration Review*, vol.48, n°5, 1988, pp.885-891.
- HENDRICKSON**, Cheryl L. & Wayne HARRISON, « Consistency VS Flexibility: The Impact of Employee Voice in Rule-Based and Discretionary Decision Procedures », *Employee Responsibilities and Rights Journal*, vol.11, n°4, 1998, pp.279-295.
- HINE**, D., « Codes of Conduct For Public Officials in Europe: Common Label, Divergent Purposes », *International Public Management Journal*, vol.8, n°2, 2005, pp.153-174.
- HOLMQUIST**, Donna, « Ethics - how important is it in today's office? », *Public Personnel Management*, vol.22, n°4, 1993, pp.537-544.
- HOND**, Jean Tobie, « De la responsabilité des chefs d'États en régime parlementaire : une tendance significative au revirement du droit positif en faveur de l'éthique juridique », *Cahiers africains d'administration publique*, 2005, n°64, pp.25-38.
- HUDON**, Raymond, « Aux frontières de diverses légitimités. L'encadrement de l'activité de lobbying », *Éthique publique*, vol. 9, no 2, 2007, pp. 105-120.
- HUE**, Robert, « L'éthique en politique, pour moi, cela compte », *Regards*, 1997, n°23, pp.6-9.
- INSTITUT D'ADMINISTRATION PUBLIQUE DU CANADA**, « Déclarations de l'IAPC sur l'éthique du secteur public », octobre 2005, [En ligne], Adresse URL: <http://www.iapc.ca/ethique/index.html> 
- JACOB**, Steve et al., «La nouvelle gestion publique et l'accroissement des marges de manoeuvre: un terreau propice au développement de l'éthique?», *Administration publique du Canada*, Vol.54, no.2, 2011.
- JACOBY**, Daniel, « L'imputabilité dans le secteur public : une question d'éthique? », dans Michel Dion (dir.), *L'éthique gouvernementale*, Saint-Laurent, Fides, 1997, pp.131-172.
- JOHNSON**, David, *Thinking Government. Public Sector Management in Canada*, (Ch. 3 «Institutions of Governance: The Environment of Public Sector Management »), Peterborough, Broadview Press, 2006, pp. 133-185.
- JOHNSTON**, Michael, « From Thucydides to Mayor Daley: Bad Politics, and a Culture of Corruption? », *Political Science and politics*, vol.37, n°4, 2006.
- JOS**, Philipp H. & M.E. TOMPKINS, « The accountability paradox in an age of reinvention - The perennial problem of preserving character and judgment », *Administration & Society*, 2004, vol.36, n°3, pp.255-281.
- JOS**, Philipp H., THOMPSON, Mark E. & Steven W. HAYS, « In praise of Difficult People: A Portrait of the Committed Whistleblower », *Public Administration Review*, vol.49, n°6, 1989, pp.552-561.
- JUILLET**, Luc, « The Office of Ethics Commissioner, Accountability and Public Trust », dans Bruce G. Doern (eds.), *How Ottawa Spends 2004-2005. Mandate change in the Paul Martin Era*, Montreal-Kingston, McGill-Queen's University Press, 2004, pp.296-316.
- KAPTEIN**, Hendrik, « Against Professional Ethics », dans Charles Sampford & Noël Preston (eds.), *Public Sector Ethics. Finding and Implementing Values*, pp.26-35.
- KUMAGAI**, J., « The whistle-blower's dilemma », *Spectrum, IEEE*, vol.41, n°4, 2004, pp.53-55.
- KURDRYKA**, Barbara (ed.), *Combatting Conflict of Interest in Local Governments in the CEE Countries*, Budapest, LGI-OSI, 2004.
- LEGAULT**, G.-A., *Professionalisme et délibération éthique*, Sainte-Foy, Presses de l'Université du Québec, 1999, pp.279-286.
- LIEBES**, T. & S. BLUM-KULKA, « It takes two to blow the whistle - Do journalists control The outbreak of scandal? », *American behavioral scientist*, vol.47, n°9, 2004, pp.1153-1170.
- LINHARDT**, Dominique & Cédric MOREAU DE BELLAING, « Légitime violence ? Enquêtes sur la réalité de l'État démocratique », *Revue française de science politique*, vol.55, n°2, 2005, pp.269- 298.

- MACMILLAN**, Michael C., « Active conscience or administrative vanguard? The Commissioner of Official Languages as an agent of change », *Canadian Public Administration*, 2006, vol.49, n°2, pp.161-179.
- MARCHILDON**, A., **BOISVERT**, Y. & S. **LAFONTAINE**, « Les défis éthiques et juridiques des partenariats public-privé », *Vigie*, vol.7, no2, 2004, pp.6-7.
- MASSENGILL**, Douglas, « Not with your husband (or wife) you don't! The legality of no spouse rules in the workplace », *Public Personnel Management*, vol.26, n°1, 1997, pp.61-76.
- MCCANN**, James A. & David P. **REDLAWSK**, « As Voters Head to the Polls, Will They Perceive a “Culture of Corruption”? », *Political Science and politics*, vol.37, n°4, 2006.
- MEIER**, Kenneth J. & Daniel P. **HAWES**, « Le lien entre représentativité passive et active de l'administration », *Revue française d'administration publique*, n°118, 2006, pp.265-279.
- MENGISTU**, Berhanu & Elizabeth **VOGEL**, « Bureaucratic Neutrality among Competing Bureaucratic Values in an Ethnic Federalism: The Case of Ethiopia », *Public Administration Review*, vol.66, n°2, 2006, pp.205-216.
- MENZEL**, Donald C., « State of the Art of Empirical Research on Ethics and Integrity in Governance », dans George H. Frederickson & Richard K. Ghere (eds), *Ethics in Public Management*, Sharpe, Armonk-London, 2005, pp.16-46.
- MENZEL**, Donald C., « The Morally Mute Manager: Fact or Fiction? », *Public Personnel Management*, vol.28, n°4, 1999, pp.515-527.
- MENZEL**, Donald C., « Teaching Ethics and Values in Public Administration: Are We Making a Difference », *Public Administration Review*, vol.57, n°3, 1997, pp.224-230.
- MENZEL**, Donald C., « Ethics Induced Stress in the Local Government Workplace », *Public Personnel Management*, vol.22, n°4, pp.523-536.
- MIERZEJEWSKI**, A. C., « A public enterprise in the service of mass murder: The Deutsche Reichsbahn and the Holocaust », *Holocaust and Genocide Studies*, vol.15, n°1, 2001, pp.33-46.
- MILLER**, Seumas, « Discretion and Accountability. The Case of Policing », dans Charles
- SAMPFORD** & Noel **PRESTON**, *Public Sector Ethics. Finding and Implementing Values*, Leichhardt-London, Federation Press-Routledge, pp.37-51.
- MINEAU**, André, « L'idéologie des fonctionnaires du Troisième Reich dans les territoires occupés de l'Est », *Vingtième siècle. Revue d'Histoire*, n°93, 2007, pp.101-113.
- MINISTÈRE DU CONSEIL EXÉCUTIF**, *L'éthique dans la fonction publique québécoise*, Les publications du Québec, 2003, pp.3-20.
- NADEAU**, Marie-José, « La prévention des conflits d'intérêts à Hydro-Québec », dans A.G. Bernier & F. Pouliot (dir.), *Éthique et conflits d'intérêts*, Cap-Saint-Ignace, Liber, 2000, p.151-153.
- NATIONS-UNIES**, *Professionalism and ethics in the public service: issue and practices in selected regions*, New-York, Éditions: United-Nations, 2000.
- OCDE**, « L'éthique dans le service public : questions et pratiques actuelles », *PUMA, Gestion publique, Études hors série n°14*, 1996.
- OCDE**, *Renforcer l'éthique dans le service public: Les mesures des pays de l'OCDE*, Paris, OCDE, 2000.
- OCDE**, *Managing conflict of interest in the public sector: a toolkit*, Paris, OCDE, 2000.
- O'KELLY**, C. & Melvin J. **DUBNICK**, « Taking tough choices seriously: Public administration and individual moral agency », *Journal of Public Administration research and theory*, 2006, vol.16, n°3, pp.393-415.
- OSOFSKY**, Michael J., **BANDURA**, Albert & Philip G. **ZIMBARDO**, « The Role of Moral Disengagement in the Execution Process », *Law and Human Behavior*, vol.29, n°4, 2005, pp.371-393.
- PAARLBERG**, Laurie E. & James L. **PERRY**, « Values Management: Aligning Employee Values and Organization Goals », *The American Review of Public Administration*, vol.37, n°4, 2007, pp. 387-408.
- PARKES**, Roderick, « What Limits for Government Control? Civil Liberties and Anti-terror Measures after the Heathrow Bomb Plot », *The Political Quarterly*, 2007, vol.78, n°2, pp.272-281.

PASQUIER, Martial & Jean-Patrick **VILLENEUVE**, « Les entraves à la transparence documentaire. Établissement d'une typologie et analyse des comportements organisationnels conduisant à empêcher ou à restreindre l'accès à l'information », *Revue internationale des sciences administratives*, vol.73, n°1, 2007, pp.163-180.

PETERS, Bettina, « Le rôle des médias : faut-il dénoncer ou dissimuler la corruption ? », dans **TRANSPARENCY INTERNATIONAL**, *Rapport sur la corruption 2003*, Paris, Karthala, 2003, pp.75-89.

PIRON, F., « Les défis éthiques de la modernisation de l'administration publique », *Éthique publique, Revue internationale d'éthique sociétale et gouvernementale*, vol.4, n°1, 2002, pp.31-44.

PLANT, Jeremy F., « Codes of Ethics », dans Terry L. Cooper (dir.), *Handbook of Administrative Ethics*, New York, Marcel Decker, 2001, pp. 309-334.

POULSEN, Birgitte, « The Question of Roles and Identities in Public Administration », *Scandinavian Political Studies*, vol.30, n°4, 2007, pp. 469-490.

PROULX, Marcel., « De la gestion par les règles à la gestion éthique: les leçons des crises », dans A.G. Bernier & F. Pouliot (dir.), *Éthique et conflits d'intérêts*, Cap-Saint-Ignace, Liber, 2000, pp.97- 104.

RICE, Mitchell F., « A post-modern cultural competency framework for public administration and public service delivery », *International Journal of Public Sector Management*, vol. 20, n°7, 2007, pp. 622-637.

RIGGS, Fred W., « Modernity and Bureaucracy », *Public Administration Review*, vol.57, n°4, pp.347-353.

ROBERTS, Alasdair S., « Less Government, More Secrecy: Reinvention and the Weakening of Freedom of Information Law », *Public Administration Review*, vol.60, n°4, 2000, pp.308-320.

ROHR, John A., « Constitutionalism and Administrative Ethics », dans Terry L. Cooper (dir.), *Handbook of Administrative Ethics*, New York, Marcel Decker, 2001, pp.671-695.


RONDEAU, Dany, « L'éthique publique : "auto" ou "hétéro" régulation? », dans Yves Boisvert (dir.), *Qu'est-ce que l'éthique publique?*, Liber, Montréal, 2005, pp.59-77.

ROSENBLOOM, David H. & Julie **DOLAN**, « La bureaucratie représentative », *Revue française d'administration publique*, n°118, 2006, pp. 250-263.

ROY, Hugo & Yves **BOISVERT**, « L'éthique gouvernementale au Québec : une histoire fragile » dans Robert Bernier (éd.), *L'État québécois au XXIe siècle*, Sainte-Foy, Presses de l'Université du Québec, 2004, pp.459-489.

RUSSELL, Nestar & Bob **GREGORY**, « Making the undoable doable - Milgram, the Holocaust, and modern government », *American Review of Public Administration*, 2005, vol.35, n°4, pp.327- 349.

SCHUBERT, Glendon A. Jr., « The Public Interest in Administrative Decision-Making: Theorem, Theosophy, or Theory », *American Political Science Review*, vol.51, n°2, 1957, pp.346-368.

SECRETARIAT DU CONSEIL DU TRÉSOR DU CANADA, *Politique sur la divulgation interne d'information concernant des actes fautifs au travail*, Ottawa, 2004. http://www.tbs-sct.gc.ca/Pubs_pol/hrpubs/TB_851/idicww-diicaft_f.asp 

SMITH, Robert W., « Enforcement or Ethical Capacity: Considering the Role of State Ethics Commissions at the Millennium », *Public Administration Review*, vol.63, n°3, 2003, pp.283-295.

SMITH, Robert W., « A Conceptual Model for Benchmarking Performance in Public Sector Ethics Programs: The Missing Link in Government Accountability? », *International Journal of Public Administration*, vol. 30, n°12-14, 2007, pp.1621-1640.

STEWART, Debra W., **SPRINTHALL**, Norman & Jackie **KEM**, « Moral Reasoning in the Context of Reform: A Study of Russian Officials », *Public Administration Review*, vol.62, n°3, 2002, pp.282-297.

STIVERS, Camilla, « The Listening Bureaucrat: Responsiveness in Public Administration », *Public Administration Review*, vol.54, n°4, 1994, pp.364-369.

THOMAS, P.G., « Debating a whistle-blower protection act for employees of the Government of Canada », *Administration publique du Canada*, vol.48, n°2, 2005, pp.147-184.

THOMPSON, Dennis F., « Paradoxes of Government Ethics », *Public Administration Review*, vol.52, n°3, 1992, pp.254-259.

TREMBLAY, Bernard, «Conflits d'intérêts et code d'éthique dans les commissions scolaires», dans A.G. Bernier & F. Pouliot (dir.), *Éthique et conflits d'intérêts*, Cap-Saint-Ignace, Liber, 2000, pp.131-149.

VAN WART, Montgomery, « The Sources of Ethical Decision Making for Individuals in the Public Sector », *Public Administration Review*, 1996, vol. 56, n°6, pp. 525-533.

VARONE, Frédéric & Steve **JACOB**, « Institutionnalisation de l'évaluation et Nouvelle Gestion publique : un état des lieux comparatif », *Revue internationale de politique comparée*, vol.11, n°2, 2004, pp.271-292.

WARREN, Mark E., « Political Corruption as Duplicitous Exclusion », *Political Science and politics*, vol.37, n°4, 2006.

ZANETTI, Lisa A. & Guy B. **ADAMS**, « In Service of the Leviathan: Democracy, Ethics and the Potential for Administrative Evil in the New Public Management », *Administrative Theory and Praxis*, 2000, vol.22, n°3, pp.534-554.